

Réf: Dossier N° 146170

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PINTADE D'AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PINTADE D'AFRIQUE »

Objet : Elevage de pintade,
Vente en gros, demi-gros et détail de pintade,
Vente d'œuf de pintade.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) : M SAWADOGO ISMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05965 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56167/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

